

Communiqué de presse

Aïd Al-Adha 1445 (2024) : lancement de l'opération d'identification des ovins et des caprins

L'Office National de Sécurité Sanitaire des Produits Alimentaires (ONSSA), sous l'égide du Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime du Développement Rural et des Eaux et Forêts, lance l'opération d'identification des ovins et des caprins destinés à Aïd Al-Adha 1445 (2024) sur l'ensemble du territoire national, en partenariat avec l'Association nationale ovine et caprine (ANOC).

Réalisée gratuitement au profit de tous les éleveurs engraisseurs, cette opération consiste en la pose sur l'une des oreilles de l'animal, d'une boucle de couleur jaune qui porte un numéro de série unique à chaque animal portant la mention « عيد الاضحى ».

Cette identification permet aux citoyens d'acquérir des animaux tracés, facilitant ainsi leur suivi en cas de besoin.

En plus de cette opération et à l'approche de Aïd Al Adha, l'ONSSA renforce le contrôle et le suivi des préparatifs de cet événement qui comprend notamment le contrôle de la qualité de l'eau d'abreuvement, de l'alimentation animale, des médicaments utilisés au niveau des élevages et des unités d'engraissement ainsi que la circulation des déchets de volaille qui est conditionnée par l'obtention d'un laissez-passer auprès des services vétérinaires de l'ONSSA afin de suivre leur traçabilité.

Pour rappel, à l'occasion de Aïd Al-Adha 1444 (2023), environ 6.8 millions de têtes d'ovins et de caprins ont été identifiées.

Par ailleurs, il est à signaler que le suivi de l'état sanitaire est assuré en permanence par les services vétérinaires de l'ONSSA sur l'ensemble du territoire national, en étroite collaboration avec les vétérinaires sanitaires mandatés et avec le soutien des autorités locales.

L'ONSSA est un établissement public, sous la tutelle du Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts, créé par la loi n° 25-08 et doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière, il exerce pour le compte de l'Etat les attributions relatives à la sécurité sanitaire des produits alimentaires.

Tél: +212537676554 / +212673997838, Email : communication@onssa.gov.ma, Site: www.onssa.gov.ma YouTube : user/onssacom , Facebook: @onssamaroc